

Etudes de M' THELOHAN, avoué à Redon, et de Me GAULTIER, notaire à Langon.

VENTE

DE BIENS DE MINEURS.

En exécution d'un jugement rendu sur requête, par le tribunal civil de première instance de l'arrondissement de Redon, onze mars mil huit cent soixante-huit, homologatif d'une délibération du conseil de famille des mineurs ci-après nommés, constatée le trois février dernier, par M. le juge de paix du canton de Redon, il sera procédé à la vente aux enchères publiques des immeubles désignés ci-dessous, à la requête 1° du sieur Julien Nevou, cultivateur, demeurant et domicilié au village du **Vaux**, en la commune de Langon, agissant en qualité de tuteur datif de **Julien, Joseph, Jean-Marie, François et Louis Daniel**, enfants mineurs, issus du mariage de feu **Joseph Daniel et Anne Nevou** ; 2° de **Anne-Marie Daniel**, fille majeure, sœur germaine desdits mineurs, cultivatrice, demeurant et domiciliée avec ceux-ci au village de **Cahan**, en la même commune, ledit tuteur et ladite Anne-Marie Daniel ayant pour avoué M^e Thélohan..

DÉSIGNATION

Des biens à vendre, telle quelle est insérée dans le cahier des charges.

Premier Lot.

Une parcelle de terre, en lande, située sur **les rochers de Faix**, contenant cinquante-neuf arcs cinquante centiares, joignant à l'est **Joseph Fleury**, à l'ouest un chemin, comprise au cadastre de la commune de Langon, section L, numéro huit cent cinq. Sur la mise à prix de deux cent soixante francs, ci..... 260 fr.

Deuxième Lot.

Une parcelle, en labour, située dans **le domaine de Savatier**, aux courses, contenant cinq ares trente centiares, joignant au nord **Mathurin Jan**, au sud les héritiers de **Pierre Jan**, comprise au cadastre, même section, numéro neuf cent huit. Sur la mise à prix de soixante francs, ci..... 60 fr.

Troisième Lot.

Une parcelle, en labour, située sur la lande de **Roche-aux-Lartais**, contenant un hectare quinze ares soixante-dix centiares, joignant à l'est **Pierre Daniel**, au sud et au nord chemin, à l'ouest les enfants de **Julien Daniel**, comprise sur le plan du partage des terres vaines et vagues de la commune de Langon sous le numéro cinquante-trois. Sur la mise à prix de sept cent vingt francs, ci.....720 fr.

Quatrième Lot.

Une parcelle, en pré, située dans **le clos du Donjeloux**, contenant vingt-trois ares quatre-vingts centiares, joignant au sud **Joseph Quilv** et autres, au nord **Jean Gefflot**. à l'est et à l'ouest ses fossés, comprise au cadastre, section D, numéros trente-deux et trente-trois. Sur la mise à prix de deux cent quarante francs, ci..... 240 fr.

Cinquième Lot.

Une parcelle, en pâture et lande, située dans la **vallée de Montenac**, contenant douze ares quatre-vingt-un centiares, joignant à l'est sa haie, ausud **Julien Perrigué**, à l'ouest **Pierre Siloret**, au nord chemin, comprise au cadastre, section M, sous les numéros neuf cent et mille trente-un. Sur la mise à prix de cinquante francs, ci..... 50 fr.

Sixième Lot

Une parcelle, en labour, située domaine de **Lagrée-de-Roche**, contenant sept ares dix centiares, joignant à l'est **M. Thélohan**, au sud **Grivel**, au nord **Desbois**, comprise au cadastre, section C, numéro treize cent quarante-et-un. Sur la mise à prix de cent quatre-vingts francs, ci..... 180 fr.

Septième Lot.

Une autre parcelle, en labour, située dans le même domaine, dans le grand **Jardin de la Gaudichonnerie**, contenant quatre ares soixante-seize centiares, joignant à l'est **Desbois** et des autres parts **M. Thélohan**; comprise au cadastre, même section, numéro treize cent cinquante-deux. Sur la mise à prix de cent francs, ci.....100 fr.

Huitième Lot.

Une parcelle, en pré, située dans les prés de la **Glenais**. dits **les prés Auvêques** contenant cinq ares, joignant à l'est la rivière, au sud **Pierre Daniel**, à l'ouest **François Gaudichon**, au nord

René Tréven; comprise au cadastre, section B, numéros cent trente-cinq et treize cent cinquante-un Sur la mise à prix de cent vingt francs, ci..... 120 fr

Neuvième Lot.

Une parcelle, en pré, située dans les mêmes prés, à la **Barreneuve**, contenant un are trente centiares, joignant à l'est **Pierre Guihot**, au sud sa haie, à l'ouest **Pierre Levêque**, au nord **Pauline Grivel**; comprise au cadastre, même section, numéro treize cent trente-neuf. Sur la mise à prix de quarante francs, ci..... 40 fr.

Dixième Lot

Une parcelle, en labour, située dans la lande de la **Glenais**, contenant vingt-quatre ares cinquante-trois centiares, joignant à l'est les héritiers de **Julien Daniel**, au sud le réage, à l'ouest **Pierre Daniel**, au nord chemin; comprise sur le plan du partage des *terres vaines et vagues* de la commune de Langon sous le numéro soixante-trois. Sur la mise à prix de deux cent vingt cinq francs, ci..... 225 fr

Onzième Lot

Une parcelle, en pré, dans le **pré des Guichets**, à **Cahan**, contenant cinq ares cinquante centiares, joignant à l'est la haie des Jardins, au sud el à l'ouest un chemin, au nord les héritiers de **Philippe Baudu**; comprise au cadastre, section C, numéro sept cent quatre-vingt-douze. Sur la mise à prix de cent francs, ci;<100 fr.

Douzième Lot.

Une parcelle, en friche, située dans le domaine de la **Mouchaie, au Bignon**, contenant trois ares soixante-dix centiares, joignant au levant **Pierre Geffray et Riaud**, au sud les **enfants Roger**, à l'ouest **Pascal Guérin et Bouvier**, au nord le réage, comprise au plan cadastral sous le numéro cent treize. Sur la mise à prix de cinquante francs, ci..... 50 fr,

Treizième Lot.

Une parcelle, en labour et friche, située dans le **domaine de la Hayais, à Radineuf**, contenant douze ares quatre-vingt-onze centiares, joignant à l'est **François Gaudichon**, au sud le réage, à l'ouest les héritier de Julien Daniel, au nord le

chemin et le commun. |Sur la mise à prix de soixante francs, ci.....60 fr.

Quatorzième Lot.

Une parcelle, en labour, située dans le **domaine de la Boullaie, à la Glenaie**, aux longues pièces, contenant six ares quarante-cinq centiares, joignant à l'est **René Treven**, au sud le réage, à l'ouest **Joseph Pavin**, au nord **Marie Daniel**; comprise au cadastre section B, numéro huit ceul dix-sept Sur la mise à prix de soixante francs, ci..... 60 fr.

Quinzième Lot.

Une parcelle, en labour et friche, située dans le même domaine du **Nabucet**, contenant quatre ares quatre-vingts centiares, joignant à l'est **Pierre Bouvier**, au sud **Jean Grivel**, à l'ouest **Julien Billiard**, au nord le chemin et la commune, comprise au cadastre, même section, sous les numéros sept cent quatorze et huit cent vingt-quatre. Sur la mise à prix de quarante francs. ci..... 40 fr.

Seizième Lot.

Une parcelle de jardin, située dans les jardins de la **Moissonaie**, contenant trois ares cinquante centiares, joignant à l'est et au nord **Leturnier**, au sud **Pierre Boutet**, a l'ouest chemin, comprise au cadastre au plan cadastral, section C, sous le numéro mille deux cent seize. Sur la mise à prix de cinquante francs, ci..... 50 fr.

Dix-septième Lot.

Une parcelle, en pré et lande, située au **Sourdiant**, contenant quatre-vingt-un ares quinze centiares, joignant au levant la douve, à l'ouest **Guy Ilarel**, au nord **Grivel**, comprise sur le plan du partage de terres vaines et vagues de la commune de Langon, sous les numéros deux cent soixante-huit et deux cent soixante-neuf. Sur la mise à prix de douze cents francs, ci <,200 fr

ADJUDICATION.

L'adjudication aura lieu le mardi dix-neuf mai mil huit cent soixante-huit, a neuf heures du matin, en l'étude de Me GAULTIER, notaire à Langon, sise au **chef-lieu** de cette commune, commis pour y procéder, par le jugement précité, aux clauses et

conditions énoncées au cahier de# charges, dressé par ce notaire et déposé en son étude.

S'adresser pour tous renseignements audit Me GAULTIER, notaire, ou à M' THELOHAN, avoué poursuivant.

L'Avoué poursuivant,

P. THÉLOHAN.

En marge est écrit :

Enregistré à Redon, le neuf avril mil huit cent soixante-huit, folio cent quatre- vingt-un, case cinq.

Reçu un franc, décime dix centimes, plus cinq centimes pour demi-décime.

(R-27) Signé : L. CHAUMET.